

Vivre entre DRONNE et DOUBLE



[ÉDITO]

AU SOLEIL DE NOËL !

L'hiver est là, les fêtes aussi !

Si nos rues se mettent à scintiller le soir venu, c'est pour apporter quelques rayons de soleil supplémentaires et procurer quelques sourires à toutes les générations. Ces décors, qui sont donc plus que de simples lumières, se veulent comme un pied de nez aux misères que nous connaissons. C'est vouloir dire qu'il faut garder espoir face aux épreuves en gardant la lumière bien plus longtemps que le seul soleil ne peut le faire en cette période où les jours raccourcissent tant et plus.

Ici un sapin ! Là une guirlande ! Un peu plus loin un bonhomme de neige, de cette neige qui fait rêver les enfants !

Année après année et depuis bien longtemps, la collectivité se veut festive en se parant de ces décors en guise de partage qui dépasse largement la seule tradition.

Donner envie de faire quelques pas dans nos centres bourgs, de se rencontrer et de discuter quelques instants, c'est bien d'un peu de soleil en plus pour chacune et chacun, un soleil de Noël !

Jean-Michel SAUTREAU,
Maire

Delphine VICAIER-BONNIEU,
Maire Déléguée de St Michel-de-Rivière

André VIAUD,
Maire Délégué de St Michel-l'Ecluse-et-Léparon

L.P.N.S. - Ne pas jeter sur la voie publique



Que faire en décembre ?

#AGENDA

01

Cercle des lecteurs
15h - Boutique Ephémère,
(Place du Puits qui Chante)
La Roche-Chalais

02

Atelier créatif de Noël
14h - Boutique Ephémère
Place du Puits qui Chante-LRC

Forum Mission locale
Service à la personne
14h à 17h - Espace André Malraux
Ribérac - 05 53 92 40 75

Réunion Publique
Agenda 2030
18h - Salle de spectacle
La Roche-Chalais

Plus d'informations
sur notre site internet,
rubrique "Événements"



03

Bébés Lecteurs
10h - Centre de loisirs



Piano voix
Manon CRUZ de
The voice 10
21h - Salle de spectacle
La Roche-Chalais
Adulte 5€ | -12 Gratuit

04

P'tit Marché de Noël
Amicale Laïque
8h à 12h - Salle de spectacle
La Roche-Chalais



Animation Téléthon
Voir le programme ci-contre

06

Atelier Seniors
Form' Bien-être
14h - Salle de spectacle
La Roche-Chalais
05 53 02 68 66

07

Conseil Municipal
20h - Salle de spectacle
La Roche-Chalais

08

Journée de
la Laïcité ALSH
11h - Place de l'Etoile
La Roche-Chalais

09

Atelier créatif de Noël
14h - Boutique Ephémère
Place du Puits qui Chante-LRC

10

Noël des Enfants
Association La Roche
17h30 - Square
St Michel-de-Rivière

12

Concert de Noël
Les Amis de l'Orgue
17h - Eglise
La Roche-Chalais

13

Atelier Seniors
Form' Bien-être
14h - Salle de spectacle
La Roche-Chalais
05 53 02 68 66

15

Spectacle de Noël
15h30 - Salle de spectacle
La Roche-Chalais

17

Bébés Musiciens
10h - Centre de loisirs

18

Noël des Enfants
Association Les Doublauds
15h30 à 17h30 - Place du bourg
St Michel Léparon

LA ROCHE-CHALAIS
Noël des enfants

10 Déc.
Animations de Noël
avec l'association La Roche
17H30 - 20H00
Square de St Michel-de-Rivière

15 Déc.
Spectacle de Noël
"L'évasion du Nautilus"
avec la municipalité
15H30
Salle de spectacle LRC

18 Déc.
Animations de Noël
avec l'association Les Daublauds
15H30 - 17H30
Place du bourg, St Michel Léparon

VOTRE AVIS
NOUS
INTERESSE

Les Pieds
en Terrasse!



Bilan estival 2021

#JE DONNE MON AVIS

Les Pieds en Terrasse

En moins de 2min, partagez avec nous
vos retours pour préparer l'été 2022 !



100

personnes ont répondu **ET VOUS ?**

C'est rapide & important !

POINT CONSEIL MUNICIPAL

08/11/2021

L'ASSOCIATION LE CINÉMA LE CLUB ET LA MUNICIPALITÉ SIGNENT LA CONVENTION D'EXPLOITATION DU CINÉMA

L'association Le Cinéma Le Club est un acteur essentiel à la vie associative et à la culture sur notre territoire. C'est avec cette reconnaissance et une volonté de développer et encourager l'offre culturelle associative locale que la mairie met à disposition le lieu, le cinéma. Cette mise à disposition est encadrée par une convention qui a fait l'objet de plusieurs rencontres, pour travailler en toute coopération sur la rédaction du projet sur les trois prochaines années, entre les services municipaux et les responsables de l'association. Le Conseil municipal a validé le document à l'unanimité, avant d'être signé en suivant par le Président de l'association Henri CASTAGNA et le Maire Jean-Michel SAUTREAU lors du Conseil.

APPROBATION MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Pour rappel : La révision du PLU n°2 simplifiée porte uniquement sur les bâtiments existants qui feraient l'objet d'un changement de destination.

Cette procédure décidée par le Conseil Municipal en date du 2/11/2020 arrive à son terme après les différentes étapes légales en lien avec le cabinet CREHAM, recruté à cet effet. Après débat et vote, le Conseil a approuvé à l'unanimité les modifications.

ECLAIRAGE PUBLIC

Une étude basée sur des économies en matière d'éclairage public a été menée en collaboration avec le SDE 24. Une présentation a été faite devant le Conseil afin de dresser les différents enjeux et les possibles orientations pour différents points lumineux de la commune. Ainsi, en remplaçant les éclairages vétustes par des LED et en temporisant l'éclairage, ces actions couplées permettent de réaliser des économies significatives et encourager la transition énergétique en faveur de l'environnement et de la biodiversité.

Convaincu du bien-fondé de cette démarche, le Conseil a **débatu favorablement** sur cette proposition et sur les engagements financiers engendrés par une telle démarche sur les prochaines années.

DEVENIR DU BÂTIMENT DE L'ANCIEN EHPAD

L'abandon du projet initial de résidence pour âgées autonomes par des promoteurs privés a conduit la municipalité à agir pour faire évoluer le devenir de ce site. Plusieurs possibilités ont été travaillées tant avec l'actuel propriétaire, avec lequel la mairie est en négociation pour l'achat, qu'avec Périgord Habitat (Office Public du Logement) qui est partie prenante au projet de racheter à la municipalité une partie des bâtiments pour le revitaliser en différents appartements pour du locatif pour des personnes âgées autonomes. Le Conseil s'est prononcé favorablement et à l'unanimité pour l'étude du projet. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'avancée du dossier.

DEVENIR DU BÂTIMENT DE LA GENDARMERIE

La municipalité est propriétaire des murs où se situe l'actuel service de Gendarmerie. Des travaux importants sont à prévoir (500 000€) d'après une étude de ATD24 (Agence Technique Départementale de la Dordogne). Le Maire a fait état d'une proposition concertée avec Périgord Habitat et le Conseil a approuvé à l'unanimité, la proposition de la vente de ce bâtiment pour l'euro symbolique avec l'assurance de Périgord Habitat pour engager les travaux estimés.

RÉORGANISATION DES SERVICES COMMUNAUX

Après l'annonce du départ volontaire du Directeur des Services Techniques (effectif au 1er janvier 2022), un nouvel organigramme des services de la mairie est présenté au Conseil Municipal.

Ainsi, le Conseil a débattu et a voté (**21 « Pour » et 1 « abstention »**) sur les propositions suivantes :

– Service Technique : Le changement de nature pour le poste à pouvoir (de direction à agent technique) et promotion interne vers le poste de direction.

– Recrutement d'un poste d'adjoint administratif polyvalent.

– La création d'un poste d'encadrant dans l'animation au service du Bureau des sports.

PERMIS DE LOUER

Dans le but d'affirmer une politique sur l'habitat et de la développer dans le cadre du projet de revitalisation du centre bourg, une proposition d'accord de principe est faite au Conseil afin de mettre en place le dispositif « Permis de Louer » dans certaines zones de la commune afin de combattre la mise sur le marché de logements locatifs indignes.

Ce dispositif est encadré par la loi ALUR qui donne la possibilité aux autorités locales de définir des zones où la mise en location d'un logement est soumise à des démarches administratives de la part du bailleur (déclaration de mise sur le marché et demande de permis de louer).

Cela permet à la municipalité d'être informée du marché du locatif et peut ainsi faire le contrôle de conformité en se référant à la législation en vigueur et répondre aux exigences de salubrité. Ainsi, avec ce dispositif la municipalité souhaite garantir un niveau de qualité minimum dans le secteur du locatif sur le territoire.

Après débat, résultats du vote concernant l'accord de principe : **2 « abstentions » – 2 « Contre » -18 « Pour ».**

Les services de la mairie sont d'ores et déjà à l'étude de la mise en place de ce nouveau dispositif.



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 07 décembre 2021 - 20H00

Salle de spectacle - La Roche-Chalais



Retrouvez l'ensemble des comptes rendus du Conseil Municipal sur notre site web, rubrique : Ma Mairie

ACTUALITÉS



Spectacle de Noël L'évasion du Nautilus

Après un premier succès le 20 novembre dernier avec le spectacle de Cyril AYRAUD (plus d'une soixantaine de personnes présentes), le dispositif « Au moins 1 Spectacle par mois » présentera en ce mois de décembre un spectacle de Noël pour tous les enfants.

Ainsi la municipalité offre à tous les enfants le spectacle « L'évasion du Nautilus » le mercredi 15 décembre à 14h30 pour les enfants de l'ALSH et à 15h30 pour les enfants du territoire communal.

Rendez-vous à la salle de spectacle de La Roche-Chalais pour plonger dans les aventures et les énigmes de ce sous-marin. C'est à la fois un spectacle et un escape game pour les enfants qui prennent part à cette aventure avec l'aide de Clinton Sparkle. Même les adultes sont mis à contribution. Vous aurez une heure pour sortir du Nautilus et une multitude d'énigmes à résoudre.

Nous remercions l'ensemble des associations locales qui se joignent à cette action pour offrir le goûter de Noël aux enfants à l'issue du spectacle.

Retrouvez plus d'informations sur le site web de la commune, rubrique événement.



NOUVEAU ! CHÈQUE-SPORT

Entre 11 et 16 ans ? Scolarisé ou domicilié en Dordogne ?
Ce coup de pouce est pour vous !

Le Conseil Départemental de la Dordogne vous offre un "Chèque SPORT Dordogne-Périgord" d'une valeur de 25€ ! C'est une aide précieuse qui permet de faciliter l'adhésion et de contribuer au bien-être de la jeunesse par le sport ! Pour y prétendre, vous devez présenter votre licence dans un club affilié ou agréé en Dordogne (licence UNSS incluse).

Pour connaître les démarches, rendez-vous sur le site du département : dordogne.fr

JEANNE NICOLAS 2 FIN DE CHANTIER

Les travaux d'agrandissement du centre de santé Jeanne Nicolas sont désormais terminés.

Cet agrandissement offre trois espaces de travail pour accueillir de nouveaux professionnels de santé qui, nous l'espérons, viendront compléter et diversifier l'offre actuelle.



Réception du chantier le 8 novembre 2021

M. Michelet Directeur des Services Techniques,

M. Hallaire 1er Adjoint

et M. Vincent Buchmann, Maître d'œuvre

JEUNESSE MA MISSION LOCALE

Le saviez-vous ? La mission locale est désormais dans votre poche !

Avec cette nouvelle application mobile, la mission locale espère toucher plus de jeunes sur nos territoires. Sa mission : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion professionnelle (Projet Professionnel - Emploi - Formation) et insertion sociale (Logement - Mobilité - Santé - Vie Quotidienne).

Infos

Permanence tous les jeudis, toute la journée à la maison de la Dronne (9 rue de la Dronne) La Roche-Chalais.

Votre contact local

Fabienne PRECIGOUT

05 53 92 40 75

De jour comme de nuit, Ma Mission Locale en 1 clic... Jeunes 16-25 ans [IN]Système

Emploi Formation
Événement Stage
Infos pratiques
Pré-inscription
Demande de rendez-vous

Scannez-moi !

Ma Mission Locale dans la poche !

Available on the App Store
GET IT ON Google Play

Retrouvez toute l'actualité en direct sur

www.larochechalais.fr | |